



## DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL



### Commission Départementale de Gestion des Compétitions Seniors Litiges et Contentieux

## PROCÈS-VERBAL N° 1 – SAISON 2020/2021

Réunion du : MERCREDI 23 JUILLET 2020

Présents : M. Christian GUIBERT, Président de la Commission  
Christian CRAIPEAU Michel DROCHON - Claude JAUNET

### GROUPES SENIORS D1 – D2 – D3 – D4 – D5

Prise en compte des demandes de clubs.

1. Courrier de LA FERRIERE : Refus d'accession en D2, demande à rester en D3.
2. Courrier de LA COPECHAGNIERE : Demande de rétrogradation de l'équipe 1 de D1 en D3 et de l'équipe 2 de D4 en D5 en entente,
3. Courrier de BEAUFOU : Demande de rétrogradation de l'équipe 1 de D3 en D4 et arrêt de l'équipe 2,
4. Courrier de ST ETIENNE-PALLUAU : Demande de rétrogradation de l'équipe 1 de D2 en D3 et de l'équipe 2 de D4 en D5,
5. Courrier de l'OIE : Demande de rétrogradation de l'équipe 1 de D4 en D5.

**Rappel** : Les clubs qui refusent l'accession en division supérieure ou qui demandent une rétrogradation ne peuvent prétendre à une accession à l'issue de la saison suivante. (Art. 5, alinéas 1 et 2 des règlements des championnats départementaux)

L'équipe 1 de ST HILAIRE DE LOULAY est promue en D2 en remplacement du club de LA FERRIERE.  
La commission procède à l'élaboration des groupes D1, D2, D3, D4 et D5 en tenant compte des engagements des clubs.

Demande de création d'entente entre ST JEAN DE BEUGNE et STE HERMINE en D5 (ST JEAN DE BEUGNE est le club porteur)

Demande de création d'entente entre LA COPECHAGNIERE et CHAUCHE en D5 (LA COPECHAGNIERE est le club porteur)

Demande de création d'entente entre COMMEQUIERS et ST MAIXENT D5 (COMMEQUIERS est le club porteur)

En attente de validation par le comité directeur.

.../...

## **COURRIERS**

Pris connaissance des courriers et des mails. Réponse sera faite aux clubs concernés et identifiés (messagerie officielle).

**Prochaine réunion : Le 12 Août 2020 à 9 H**

**Le Président de la Commission, Christian GUIBERT**

**Le Secrétaire, Christian CRAIPEAU**